

DÉLIBÉRATION
du Conseil communautaire
Séance du mercredi 22 avril 2026

DEL20260422_049

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux avril, à 19 heures, le Conseil communautaire, s'est réuni, à la salle des fêtes à ARBUSIGNY, sur convocation adressée à tous ses membres, le 16 avril précédent, par Monsieur Sébastien JAVOGUES, Président en exercice de la Communauté de Communes Arve & Salève (CCA&S).

Conseillers en exercice : 34

Présents : 25

ARBUSIGNY : Sylvia DUSONCHET, Ludovic TROTTET ;

ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME : Jérôme ADOLPHE, Patricia COURIOL, Régine MAYORAZ ;

LA MURAZ : Gianni GUERINI ;

MONNETIER-MORNEX : Sabine CRETIN, Julia LAHURE, David LIMAL ;

NANGY : Laurent FAVRE, Nadège SAPORITO ;

PERS-JUSSY : Mathieu BADIN, Marie-Claire LAFFIN, Isabelle ROGUET, Yannick ROGUET ;

REIGNIER-ÉSERY : Bernard ACHARD, Valérie DECOTTIGNIES, Denise GERELLI-FORT, Sébastien JAVOGUES, Maxime JUCHEREAU, Valérie LEBEAU, Stéphanie LE MOAL, Nora ZERARI ;

SCIENTRIER : Daniel BARBIER, Sandra FLOQUET ;

Absents excusés : Stéphanie BRIFFOD, Bertrand RICHIERO ;

Pouvoirs : 7 : David DE VITO a donné procuration à Isabelle ROGUET, Nadine PERINET a donné procuration à Gianni GUERINI, Rodolphe ARNOULD a donné procuration à Laurent FAVRE, Franck KOËNIG a donné procuration à Sébastien JAVOGUES, Lucas PUGIN a donné procuration à Stéphanie LE MOAL, Christophe BOYER a donné procuration à Sabine CRETIN, Guillaume GAUTHIER a donné procuration à Bernard ACHARD ;

Votants : 32

Secrétaire de séance : Ludovic TROTTET

DEL20260422_049 - Mise en place des commissions thématiques intercommunales

Rapporteur : Monsieur le Président, Sébastien JAVOGUES

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-22, L. 5211-1 et L. 5211-40-1 ;

Conformément aux dispositions des articles L.2121-22 et L.5211-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire peut librement constituer en son sein des commissions thématiques, non dotées de pouvoirs décisionnels, consultatives, chargées d'étudier les questions relevant de sa compétence, de préparer les décisions du bureau ou du conseil communautaire.

Elles sont présidées de droit par le Président, mais elles peuvent également désigner en leur sein un Vice-Président qui peut les convoquer et les présider en l'absence du Président. Ces commissions doivent respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communautaire. Il appartient ainsi au conseil de rechercher la pondération qui reflète le plus fidèlement la composition politique de l'assemblée délibérante.

Ces commissions sont composées de conseillers communautaires ou d'élus municipaux non communautaires :

En effet, conformément aux dispositions de l'article L5211-40-1 au CGCT, il est prévu que : « *Lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre forme une commission dans les conditions prévues à l'article L2121-22, il peut prévoir la participation de conseillers municipaux des communes membres de cet établissement selon des modalités qu'il détermine* ».

De même, un conseil communautaire absent peut être remplacé comme suit : « *En cas d'empêchement, le membre d'une commission créée en application de l'article L. 2121-22 peut être remplacé pour une réunion par un conseiller municipal de la même commune désigné par le maire. Ce dernier veille dans sa désignation à respecter le principe de la représentation proportionnelle défini au dernier alinéa du même article L. 2121-22.* »

Ainsi, il est proposé au conseil communautaire de prévoir au sein de chaque commission une représentation des élus communautaires des 8 communes, et d'ouvrir ces commissions thématiques aux élus municipaux des communes membres, selon la répartition suivante :

- **2 représentants par communes, avec de préférence au moins un élu communautaire**

En lien avec les délégations de fonctions aux Vice-Présidents, il est proposé de retenir les commissions suivantes :

Commission Solidarités : projet social de territoire/ Convention Territoriale Globalisée, santé, épicerie sociale et solidaire

Commission aménagement du territoire : service urbanisme, SCOT, PLH, PLU(I), gens du voyage

Commission Ressources administratives et partenariales : ressources humaines, financières et partenariales : schéma de mutualisation, recherches de subventions, PICS, comité d'exploitation des Cimes.

Commission Déchets : collecte, déchetterie, apports volontaires, optimisation de collecte et traitement, prévention et sensibilisation (PLPDMA)

Commission Economie, formation et tourisme : développement économique, ZAE, économie circulaire, économie de proximité, formations, appui aux entreprises, promotion du tourisme et tourisme raisonné

Commission Infrastructures bâtiments : accessibilité et énergies : complexe sportif, gendarmerie, services techniques, conseiller en énergie partagée, accessibilité

Commission ressources naturelles : Biodiversité, Agriculture, ENS, Forêts, Eaux

Commission mobilité et voirie : Pôles d'Echanges Multimodaux, schéma et réalisation modes doux, infrastructures et entretien voiries, liens à l'AOM (Transports Publics et Scolaires...)

Commission d'évaluation des politiques publiques & citoyenneté (Plan Climat Air Energie Territorial, Territoire en Transition Engagée (TETE), projet de territoire) & communication, sensibilisation.

CONSIDÉRANT qu'au regard des articles énoncés ci-dessus, peuvent être formées « des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres ».

Au vu de l'ensemble des informations présentées, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **FIXE** les commissions thématiques qu'il souhaite mettre en place pour suivre les dossiers communautaires, ainsi que la composition de celles-ci respectant le pluralisme de l'assemblée
- **VALIDE** le principe d'une participation des conseillers municipaux des communes membres au sein des commissions intercommunales
- **DÉSIGNE** les membres élus de chaque commission sur la base des propositions des communes comme suit :

COMMISSION SOLIDARITES	
Communes	Représentants
LA MURAZ	PERINET Nadine
ARBUSIGNY	DUSONCHET Sylvia
ARBUSIGNY	ROGER Jacqueline
ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME	MAYORAZ Régine
LA MURAZ	THÖRIG Christelle
LA MURAZ	MEUNIER Patricia
MONNETIER-MORNEX	COUVREUR Géraldine
MONNETIER-MORNEX	DUCHANGE LAFFIN Ingrid
NANGY	CARTIER Edwige
NANGY	SAPORITO Nadège
NANGY	LIECHTI Isabelle
PERS JUSSY	BOUVIER Stéphanie
PERS JUSSY	POIROT Pauline
PERS JUSSY	GAILLARD Adèle
REIGNIER ESERY	ZERARI Nora
REIGNIER ESERY	LEBEAU Valérie
REIGNIER ESERY	LE MOAL Stéphanie
SCIENTRIER	DESALMAND Nadège
SCIENTRIER	DEAGE Patricia

COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Communes	Représentants
NANGY	FAVRE Laurent
ARBUSIGNY	TROTTET Ludovic
ARBUSIGNY	DURANSON Sandrine
ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME	MAYORAZ Régine
ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME	METRAL Christelle
LA MURAZ	PERINET Nadine
LA MURAZ	DURET Jean-Pierre
LA MURAZ	ORSIER Maxime
MONNETIER-MORNEX	CRETIN Sabine
MONNETIER-MORNEX	BOYER Christophe
NANGY	GAVARD Jacky
NANGY	BESSON Yves
NANGY	COUTAZ-REPLAND Blandine

PERS-JUSSY	ROGUET Yannick
PERS-JUSSY	LAFFIN Marie-Claire
PERS-JUSSY	BADIN Mathieu
REIGNIER-ÉSERY	KOENIG Franck
REIGNIER-ÉSERY	JUCHEREAU Maxime
REIGNIER-ÉSERY	DECOTTIGNIES Valérie
SCIENTRIER	JOYE Michel
SCIENTRIER	DAKIN Sylvain
SCIENTRIER	BRON Isabelle

COMMISSION RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET PARTENARIALES	
Communes	Représentants
ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME	MAYORAZ Régine
ARBUSIGNY	CORDOBA François
ARBUSIGNY	MONTANT Baptiste
ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME	COURIOL Patricia
MONNETIER-MORNEX	LIMAL David
MONNETIER-MORNEX	CHAPELLE Marc
NANGY	FAVRE Laurent
NANGY	REBAINE Ashley
PERS-JUSSY	GAILLARD Adèle
REIGNIER-ÉSERY	GERELLI-FORT Denise
REIGNIER-ÉSERY	ACHARD Bernard
SCIENTRIER	BIANCO Lydie
SCIENTRIER	BARBIER Sarah
SCIENTRIER	DÉAGE Patricia

COMMISSION DECHETS	
Communes	Représentants
ARBUSIGNY	TROTTET Ludovic
ARBUSIGNY	DUSONCHET Sylvia
ARBUSIGNY	TISSOT Mickael
ARBUSIGNY	MONTANT Baptiste
ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME	MAYORAZ Régine

ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME	ADOLPHE Jérôme
MONNETIER-MORNEX	LIMAL David
MONNETIER-MORNEX	LAHURE Julia
LA MURAZ	GUERINI Gianni
NANGY	ARNOULD Rodolphe
NANGY	FERNANDES Denise
NANGY	LIECHTI Isabelle
PERS-JUSSY	MEDICO Fabrice
PERS-JUSSY	TSCHANZ André
REIGNIER-ÉSERY	RENAUD Peggy
REIGNIER-ÉSERY	SAUVAGET Philippe
REIGNIER-ÉSERY	VIDONNE Pascal
SCIENTRIER	GAUDIN Hervé
SCIENTRIER	APLINCOURT Gilles

COMMISSION ECONOMIE, FORMATION ET TOURISME	
Communes	Représentants
MONNETIER-MORNEX	LAHURE Julia
ARBUSIGNY	DUSONCHET Sylvia
ARBUSIGNY	DUVERNAY Marjorie
ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME	MAYORAZ Régine
MONNETIER-MORNEX	CRETIN Sabine
MONNETIER-MORNEX	DUCHANGE LAFFIN Ingrid
LA MURAZ	PERINET Nadine
NANGY	GAVARD Eliot
NANGY	COUTAZ-REPLAND Blandine
REIGNIER-ÉSERY	ACHARD Bernard
REIGNIER-ÉSERY	GAUTHIER Guillaume
SCIENTRIER	BARBIER Daniel
SCIENTRIER	JEANTET Sophie

COMMISSION INFRASTRUCTURES BATIMENTS: ACCESSIBILITE ET ENERGIES	
Communes	Représentants
SCIENTRIER	FLOQUET Sandra
ARBUSIGNY	JOURDIEU Kévin
ARBUSIGNY	COLET Stéphane
ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME	MAYORAZ Régine
MONNETIER-MORNEX	HERVE Christian
LA MURAZ	DUPONT-DESCOMBES Jean-Louis
NANGY	ARNOULD Rodolphe
NANGY	DUMONT Laurent
REIGNIER-ÉSERY	PUGIN Lucas
REIGNIER-ÉSERY	DECOTTIGNIES Valérie
SCIENTRIER	BARBIER Daniel
SCIENTRIER	JOYE Michel

COMMISSION RESSOURCES NATURELLES	
Communes	Représentants
PERS-JUSSY	ROGUET Isabelle
ARBUSIGNY	ROGER Jacqueline
ARBUSIGNY	DUVERNAY Marjorie
ARBUSIGNY	MERLIER Etienne
ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME	MAYORAZ Régine
ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME	ROMIER Charles
MONNETIER-MORNEX	GROBON CAPLAN Candice
MONNETIER-MORNEX	FAVRE Audrey
LA MURAZ	DURET Jean-Pierre
LA MURAZ	BOVAGNE Marine
NANGY	BESSON Yves
NANGY	DUMONT Laurent
NANGY	SAPORITO Nadège
PERS-JUSSY	BRAOUEZEC Hervé
PERS-JUSSY	REGAT Aline
PERS-JUSSY	ROGUET Yannick
REIGNIER-ÉSERY	CHEVALLIER Benoit
REIGNIER-ÉSERY	VIDONNE Pascal
SCIENTRIER	BRON Isabelle
SCIENTRIER	RIVET Jimmy

COMMISSION MOBILITE ET VOIRIE	
Communes	Représentants
REIGNIER-ÉSERY	PUGIN Lucas
ARBUSIGNY	TROTTET Ludovic
ARBUSIGNY	COLLET Stéphane
ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME	MAYORAZ Régine
ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME	ROMIER Charles
MONNETIER-MORNEX	LIMAL David
MONNETIER-MORNEX	LAHURE Julia
LA MURAZ	SCHUFFENECKER Anthony
NANGY	ARNOULD Rodolphe
NANGY	HERVE Michel
PERS-JUSSY	JOYE David
PERS-JUSSY	ROGUET Yannick
PERS-JUSSY	TSCHANZ André
REIGNIER-ÉSERY	KOENIG Franck
REIGNIER-ÉSERY	MARQUET Billy
SCIENTRIER	JOYE Michel
SCIENTRIER	RIVET Jimmy

COMMISSION D'EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES & CITOYENNETE	
Communes	Représentants
REIGNIER-ÉSERY	JAVOGUES Sébastien
ARBUSIGNY	DUSONCHET Sylvia
ARBUSIGNY	MONTANT Baptiste
ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME	MOLLIER Michel
ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME	ROMIER Charles
LA MURAZ	CUVIT Christelle
NANGY	SAPORITO Nadège
NANGY	FAVRE Laurent
PERS-JUSSY	FREYRE Nathalie
REIGNIER-ÉSERY	KOENIG Franck
REIGNIER-ÉSERY	GAUTHIER Guillaume
SCIENTRIER	FLOQUET Sandra

Le Secrétaire de séance
Ludovic TROTTE

Pour ampliation conforme
Le Président de Arve et Salève
Communauté de Communes
Sébastien JAVOGUES

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture, le 23/04/2026
Publié, le 23/04/2026